



DROITS ET DEVOIRS étrangers en France

Par **jeux-ton**, le **04/02/2013** à **16:54**

Bonjour à tous, rnrnNous avons un exposé à réaliser sur tous les droits ET DEVOIRS ainsi que leurs lois concernant les étrangers en France (qui ne sont que de passage pour plus ou moins longtemps)rnAuriez-vous l'amabilité de nous aider, et nous répondre au plus vite ? rnrnNous vous remercions d'avance et espérons avoir de vos nouvelles.

Par **citoyenalpha**, le **08/02/2013** à **18:50**

Bonjourrnrnun peu vaste comme sujet. rnrnIl convient de différencier les ressortissants et résidents étrangers européens et ceux provenant d'un pays hors UE. Les ressortissants détenteur d'un visa court séjour ou long séjour. (loi concernant le droit d'entrée et de séjour sur le territoire français)rnLes droits et devoirs sont les mêmes que pour les français exceptés les droits et devoirs dûment spécifiés comme réservés aux français (droit de vote, recrutement des fonctionnaires...)rnIl conviendrait de préciser le sujet tel que défini par l'auteur.rnrnRestant à votre disposition.